

N° D'ORDRE : 2020-43

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 26

Pouvoirs : 03

Excusé : 00

Absents : 00

Qui ont pris part

à la délibération : 29

Date de convocation : 9 JUIN 2020

SEANCE DU 15 JUIN 2020

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel – M. TOULOUSE Christian – Mme VIENOT Véronique – M. BLANC Romain – Mme DEMIERRE Colette – M. VINCENT Romain, M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure (arrivée à 18h34) – Mme BECCHINO-BEAUDOUARD Sylvie – M. LABASTIE Eric – M. QUENET Xavier – Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice – Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie – M. FONTANA Alain – M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia – Mme ASNARD Marjorie – M. FRANCESCHINI Damien (arrivée à 18h35) – M. CLAVE Denis – M. DEZERAUD Philippe – M. LE PEN Jean-Ronan – Mme MONTAGNY Nolwenn – M. CALMET Pierre.

Pouvoirs : Mme DEFAUX Catherine pouvoir à M. VINCENT Gilles – Mme RASTOUIL Angélique pouvoir à M. MARIN Michel – Mme SAUQUET Adeline pouvoir à Mme ESPOSITO Annie.

Secrétaire de séance : Mme ARGENTO Katia.

10-ELECTION DES DELEGUES AUX DIFFERENTS SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

B. LE SYNDICAT COMMUNAL DU LITTORAL VAROIS (SCLV)

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que conformément à l'article L. 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, « Le conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes. »

Monsieur le Maire **propose les candidatures suivantes** :

➤ Titulaire :

- **Annie ESPOSITO**

➤ Suppléant :

- **Gilles VINCENT**

Après un appel à candidature, aucune autre candidature n'a été proposée.

Monsieur le Maire indique que les délégués sont désignés par vote à bulletin secret.

Monsieur le Maire propose de procéder au vote.

- Nombre de bulletins : 29
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 5
- Suffrages exprimés : 24
- Majorité absolue : 13

Titulaires :

Annie ESPOSITO	24 Voix
-----------------------	----------------

Suppléants :

Gilles VINCENT	24 Voix
-----------------------	----------------

Les délégués du SCLV sont :

Titulaire :

-Annie ESPOSITO

Suppléant:

-Gilles VINCENT

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 16 Juin 2020, pour extrait conforme.

Signé : Le Maire

Gilles VINCENT